

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-AE21

présenté par

Mme Chikirou, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiroir, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 42**ÉTAT B****Mission « Action extérieure de l'État »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Action de la France en Europe et dans le monde	0	6 000 000
Diplomatie culturelle et d'influence	0	0
Français à l'étranger et affaires consulaires	6 000 000	0
TOTAUX	6 000 000	6 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI-NFP souhaite augmenter les bourses scolaires pour favoriser l'accès des élèves français au réseau AEFÉ.

Dans un contexte de forte inflation et de hausse importante des frais de scolarité dans de nombreux établissements à l'étranger, il convient d'augmenter le montant des bourses pour permettre un accès des élèves, notamment les plus vulnérables, au réseau AEFÉ.

Selon les règles de recevabilité imposées par l'article 40 de la Constitution, cet amendement propose d'abonder de 6 000 000 d'euros en AE et en CP l'action 02 « Accès des élèves français au réseau AEFÉ et à la langue française » du programme 151 « Français à l'étranger et affaires consulaires », en prélevant sur l'action 07 « Réseau diplomatique » du programme 105 « Action de la France en Europe et dans le monde » 6 000 000 d'euros en AE et en CP. Nous appelons le Gouvernement à lever le gage.